

Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 74 (1979)
Heft: 4-fr

Vorwort: Chers lecteurs
Autor: Badilatti, Marco

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Publication de la Ligue suisse
du patrimoine national
Paraît 4 fois par an
Tirage: 20 000 (allemand et
français)
Rédaction: Marco Badilatti
Collaborateurs permanents:
Claude Bodinier, Pierre Baertschi,
Dorothee von Sprecher,
Ernest Schüle, Rudolf Trüb
Adresse:
Rédaction «Heimatschutz»
Case postale, 8042 Zurich
(tél. 01/600087)
Prix de l'abonnement: 12 fr.
Impression et expédition:
Walter-Verlag AG, 4600 Olten

Au sommaire

Mainmise sur les forces hydrauliques? 1-15

Après une longue pause, de nouveaux
plans d'usines électriques sortent des
 tiroirs. Alerte à nos paysages?

Lucerne: projet de nouvelle gare 16

Le bâtiment appelé à succéder à celui
qui a été incendié en 1971 ne va pas
être seulement une gare, mais aussi
un centre urbain.

Bâle se cherche une «meilleure» place du Marché 18

Bonmont et son abbaye 19

Le domaine de Bonmont a été acquis
par une société immobilière, qui a
prévu de faire donation à l'Etat de
l'église cistercienne. Quel sera l'ave-
nir de l'un et de l'autre?

Tout est bien qui finit bien 21

Cette fois, le référendum n'a pas été
demandé: la nouvelle loi sur l'aména-
gement du territoire entrera en vi-
gueur le 1^{er} janvier 1980

Conserver ici et aménager là! 23

Belles journées fribourgeoises 28

Le prix Wakker 1980 à Soleure 29

Page de couverture: Le bassin d'accu-
mulation de la Grande-Dixence –
exemple d'audacieuse réalisation
technique, mais aussi de notre dés-
accord avec la nature (photo aérienne
Comet).

Editorial

Nouvelle vague d'usines électriques?

Chers lecteurs,

*En 1975, à l'assemblée des délégués de l'Union des centra-
les suisses d'électricité, il a été déclaré qu'une nouvelle ex-
tension des installations hydro-électriques n'était plus possi-
ble, pour des raisons de protection du paysage. Trois ans
plus tard, l'Association suisse pour l'aménagement des eaux
adoptait une attitude inverse. Et en 1978 également, les
Forces motrices du Nord-Est suisse (NOK) donnaient à en-
tendre qu'elles envisageaient de réaliser leur projet d'explo-
itation du Rhin antérieur (Ilanz I et II) qui dormait dans un
 tiroir depuis quinze ans. En même temps surgissait un pro-
jet de «raccordement» du Rhin en aval de Coire, en vue
d'une production supplémentaire d'électricité. Et l'on sait
de reste que dans d'autres parties du pays, comme en Va-
lais, on envisage encore d'autres possibilités d'exploitation
des forces hydrauliques. Est-ce une nouvelle vague de cons-
truction d'usines qui s'annonce?*

*On peut le craindre depuis que le rapport sur la «conception
globale de l'énergie» publié l'an dernier, tout en relevant
que l'appoint d'une plus forte exploitation de la force hy-
draulique serait trop modeste pour résoudre nos problèmes,
déclare néanmoins qu'on ne devrait pas y renoncer... Et
l'économie électrique invoque, pour justifier ses plans, la ré-
sistance à la construction de centrales nucléaires, la né-
cessité de remplacer le pétrole et le besoin croissant d'éner-
gie. Du point de vue de la protection des sites, on objecte que
de nouvelles usines électriques menaceront les derniers
grands cours d'eau du pays et que la nature est exposée à de
nouvelles mainmises.*

*Une fois de plus, les problèmes d'une civilisation non maî-
trisée aboutissent au heurt de l'idéal et des intérêts maté-
riels. Mais ceux qui ne cessent de nous promettre le paradis
de la technologie ne sont pas seuls responsables de cette si-
tuation. Le camp de certains apôtres de l'environnement,
dont la tactique du tout ou rien aboutit à mettre en danger
leurs propres objectifs, peut aussi se prendre par le bout du
nez. Car ni la science, ni la défense de l'environnement, ne
peuvent planer au-dessus des données de fait et des évolu-
tions de la société. Si elles le font quand même, le choc en
retour ne se fait pas attendre.*

Marco Badilatti